



Monsieur le Ministre de l'Économie  
et des Finances  
139 rue de Bercy  
75012 PARIS

Monsieur le Ministre,

Depuis le début de la crise sanitaire exceptionnelle que nous traversons, les salariés de la banque, de la finance et du crédit se sont mobilisés afin de permettre la poursuite des activités bancaires essentielles au fonctionnement de notre économie. Les organisations syndicales y ont pris toute leur place avec l'esprit de responsabilité qui est le leur, que vous avez tenu à saluer dans votre courrier du 27 mars dernier. Nous tenions à vous en remercier.

Les militants des organisations syndicales se sont également attachés depuis le début de la crise à agir pour que toutes les mesures sanitaires indispensables soient prises pour protéger les salariés. Nous avons tous interpellé à cet effet les branches professionnelles, ainsi que la Fédération Bancaire Française, sur la nécessité d'apporter une réponse collective et cohérente durant la période particulièrement difficile, afin que tous les salariés de notre secteur puissent être traités de la même manière. Nous avons, dans cet objectif, proposé la négociation et la conclusion d'un protocole sectoriel destiné à garantir la sécurité des salariés, ainsi qu'un travail spécifique à faire sur la définition des activités essentielles.

À ce jour, nous constatons malheureusement que le dialogue social avec les employeurs des branches professionnelles et a fortiori avec la profession a produit peu d'effets dans la crise, du fait d'un refus systématique des chambres patronales d'une prise en charge collective d'un quelconque sujet relatif à la crise. L'ensemble des problématiques est renvoyé systématiquement aux entreprises, alors que les enjeux et mesures à prendre relèvent pleinement des branches. Il en résulte que les mêmes sujets sont donc traités 188 fois dans la branche AFB, 14 fois dans la branche BP, 15 fois dans celle des Caisses d'Épargne, 19 fois au Crédit Mutuel, 270 fois dans les sociétés financières, etc. Que de temps et d'énergie perdus, mais aussi que de situations hétérogènes et de salariés plus ou moins bien protégés du fait de l'incapacité d'une profession à mutualiser les efforts au bénéfice de tous.

La situation que nous venons de décrire a pour principale conséquence des moyens de protection très hétérogènes d'une entreprise à l'autre, des organisations du travail multiples, des tensions dans le dialogue social, entraînant plus de désordre dans les entreprises. Au final, cela génère un mécontentement, une inquiétude légitime des

salariés dont un nombre croissant considère qu'ils ne sont pas bien traités. Ce climat problématique risque de s'aggraver compte tenu de la manière dont se déroulent les discussions autour de l'ordonnance sur les congés payés, au moment même où la crise sanitaire va atteindre d'ici quelques jours un paroxysme qui augmentera d'autant l'inquiétude générale.

Il est plus que temps que la Fédération Bancaire Française mesure enfin l'urgence de la situation à laquelle nous devons répondre aujourd'hui mais également des défis qui nous attendent demain dans un contexte de sortie de crise qui promet d'être très difficile pour l'économie de notre pays, et dans lequel se posera la question du rôle primordial du secteur financier et de son positionnement sociétal.

Les organisations syndicales sollicitent donc avec insistance votre intervention pour inciter la profession bancaire à enfin agir avec discernement dans cette épreuve que nous ne pourrons surmonter que collectivement. En effet, seule la mise en œuvre, urgente désormais, d'un vrai « protocole sectoriel » pourra garantir une réelle protection de tous les salariés et la bonne continuité de l'activité bancaire, indispensable face à la crise économique et sociale qui se profile. Nous comptons sur votre action.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour la CFDT, Luc Mathieu

Pour la CGT, Valérie Lefebvre-Hausmann

Pour la CFTC, Diana Brajevic

Pour FO, Mireille Herriberry

Pour le SNB/CFE-CGC, Frédéric Guyonnet